

# L'accès des personnes handicapées au Programme Régional de Formation (PRF)

- Tableau de bord 2017 -



La loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, confie aux Régions la responsabilité de l'accès à la formation et à la qualification professionnelle des personnes handicapées, dans le cadre du service public régional de la formation professionnelle.

En Aquitaine, un Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées a été élaboré (PRAFQTH), en concertation avec l'ensemble des partenaires de la politique régionale concertée emploi/formation.

Adopté en séance plénière du Conseil Régional le 6 juillet 2015, ce Programme Régional fixe les axes de développement prioritaires pour les années 2015 /2017, pour « **répondre aux besoins de développement des compétences des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (Art. L 5212-13 du code du travail), afin de faciliter leur insertion professionnelle** ».

La publication du tableau de bord 2017 vise une meilleure lisibilité de l'accès à la formation et à la qualification des personnes handicapées dans les différents dispositifs du Programme Régional de Formation (P.R.F.) :

1. Actions structurelles du P.R.F.
2. Aides individuelles à la formation : chèques qualification jeunes et adultes
3. Chèques accompagnement VAE

Il contribue à l'évaluation quantitative et qualitative annuelle des politiques conduites.

Edition Centre Ressource Formation Handicap - Juin 2018

Source : Fichier EOS Région

## Les personnes handicapées dans les deux principales actions du P.R.F.

AQUITAINE	2007		2014		2015		2016		2017	
	Tout Public	DETH	Tout Public	DETH	Tout Public	DETH	Tout Public	DETH	Tout Public	DETH
<b>Actions Structurelles + Chèques qualification</b>	13 726	<b>799</b>	17 306	<b>1 846</b>	19 213	<b>2 353</b>	23 885	<b>3 132</b>	<b>24 876</b>	<b>3 423</b>
<b>% Personnes Handicapées (DETH)</b>		<b>6%</b>		<b>11%</b>		<b>12 %</b>		<b>13%</b>		<b>13,8%</b>

Tableau 1 : Evolution des stagiaires Tout Public / Personnes handicapées (DETH) dans les Actions Structurelles et chèques qualification depuis 2007

La proportion de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (DETH) dans le PRF progresse depuis 2007, atteignant **13,8 %** en 2017. Entre 2016 et 2017, l'évolution du public handicapé est de 9% alors qu'elle est de 4% pour le Tout Public.

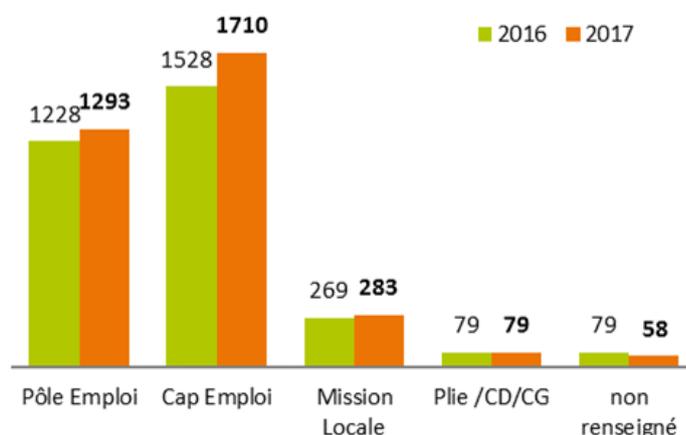
## Profil des stagiaires inscrits dans le PRF Actions Structurelles et chèques qualification

**Les femmes DETH accèdent en plus grand nombre que les hommes au PRF mais en légère baisse par rapport à 2016 :**



52% de femmes DETH en 2017 contre 53% en 2016

**Les personnes handicapées accédant au PRF sont plus souvent accompagnées par des conseillers Cap Emploi :** en progression de 12% en 2017, tandis que les effectifs accompagnés par Pôle emploi augmentent de 5%.



Graphique 1 : Evolution 2016/2017 des effectifs DETH dans le PRF-AS et les chèques Qualification, par type de prescripteur

## Formations qualifiantes et secteurs professionnels (PRF Actions Structurelles et chèques qualification)

**Dans les parcours qualifiants :**

**les DETH représentent 11,5% des stagiaires**

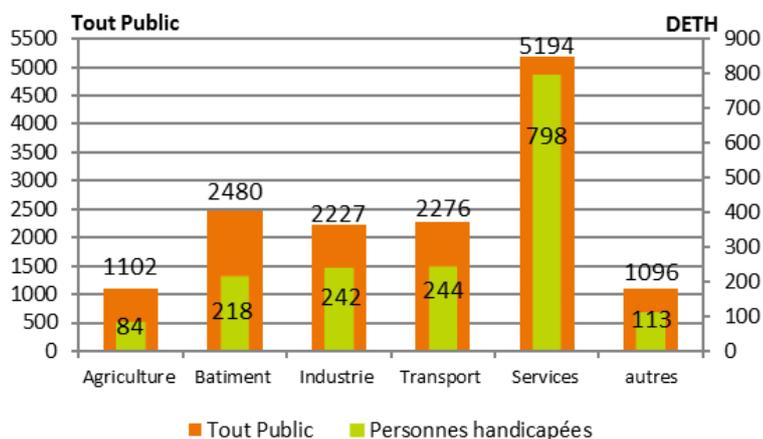
Il est important de souligner que les personnes handicapées se qualifient dans tous les secteurs professionnels, avec une prédominance dans le secteur des services, mais aussi dans les secteurs du transport et de l'industrie, dans des proportions assez proche du Tout public, et du bâtiment.

**Services :** Ce secteur professionnel, dont l'offre de formation est la plus importante, accueille 36% du Tout Public (40% en 2016) et 47% de DETH (52% en 2016).

**Industrie :** 15% des stagiaires Tout public et 14% des DETH se forment dans ce secteur

**Transport :** 16% des effectifs Tout public et 14% des DETH se qualifient dans les métiers du transport.

**Bâtiment :** 13% des effectifs DETH se forment dans ce secteur, dans une proportion moindre au Tout public (17%).



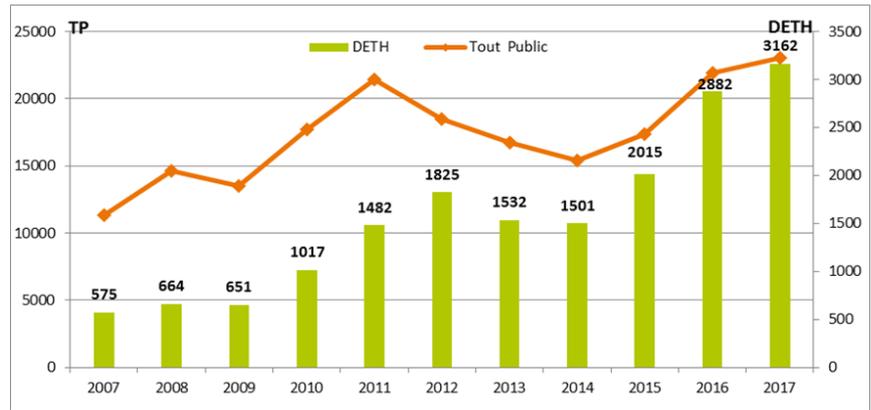
Graphique 2 : Répartition par secteurs professionnels des stagiaires Tout Public et DETH dans les actions qualifiantes et diplômantes du PRF Actions Structurelles et des chèques qualification

## PRF-Actions Structurelles (PRF-AS)

### EVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGIONAUX

Le nombre et la proportion des personnes handicapées dans les Actions Structurelles progressent depuis 2007 pour atteindre en 2017, le taux de **14%**.

Une augmentation de 10% du nombre de parcours DETH est enregistrée entre 2016 et 2017, tandis qu'elle est de +5% pour le Tout Public.



Graphique 3 : Evolution des effectifs Tout Public / DETH dans le PRF-AS depuis 2007

### EVOLUTION DES EFFECTIFS DÉPARTEMENTAUX

	2016			2017			Evolution 2016/2017	
	Tout public	DETH	% DETH	Tout public	DETH	% DETH	Tout Public	DETH
Dordogne	3045	304	10%	3061	406	13,26%	+0,52%	+33,55%
Gironde	9729	1414	14,5%	10156	1424	14,02%	+4,38%	+0,7%
Landes	2724	275	10%	2802	305	10,88%	+2,86%	+11%
Lot-et-Garonne	2151	319	15%	2280	382	16,75%	+6%	+19,74%
Pyrénées-Atlantiques	4291	570	13%	4743	645	13,6%	+10,5%	+13,15%
Aquitaine	21940	2882	13%	23042	3162	13,72%	+5%	+9,71%

Tableau 2 : Evolution par département des effectifs Tout Public / personnes handicapées (DETH) dans le PRF AS 2016/2017

### TYOLOGIES DES FORMATIONS SUIVIES

#### Les actions qualifiantes :

Une hausse de l'accès à la qualification est globalement à souligner entre 2016 et 2017 : +41% pour le public TH / +28% pour le Tout public.

**11,46%** des stagiaires inscrits dans des parcours qualifiants du PRF AS sont des personnes handicapées (10% en 2016, 9% en 2015 et 2014; 7% en 2013 et 2012; 5% en 2011).

Cependant 45,5% des stagiaires DETH sont dans un parcours qualifiants, tandis qu'ils sont 54% pour le TP ; ces pourcentages étant supérieurs dans les départements du 40 et du 64 tant pour les DETH que pour le TP.

#### Principaux secteurs professionnels :

On note entre 2016 et 2017, une augmentation des effectifs DETH dans les secteurs de l'Agriculture, du Bâtiment et de l'Industrie, tandis qu'ils sont en baisse dans les secteurs du transport et du service.

- **Services** : 43% des DETH se qualifient dans ce secteur (47% en 2016) dont 61% dans les métiers du tertiaire de bureau (GFE14)
- **Transport** : 15,5% des DETH intègrent ce secteur qualifiant en 2017 (20% en 2016)
- **Agriculture** : Entre 2016 et 2017, les effectifs DETH ont doublé (+41% pour le TP)
- **Bâtiment** : Effectifs DETH en hausse de 54% (+26% pour le TP) en 2017
- **Industrie** : Egalement en hausse pour les DETH de 65% (+46% pour le TP)

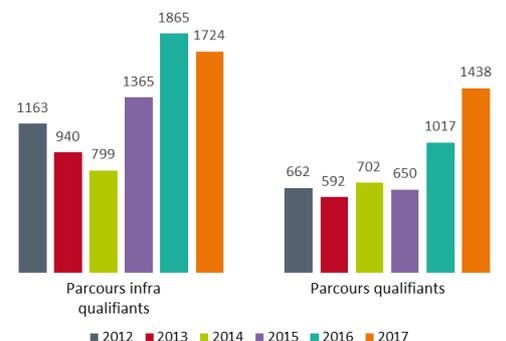
#### Les actions infra qualifiantes :

Les personnes handicapées représentent **16%** de l'ensemble des stagiaires (15% en 2016 et 13,5% en 2015).

- **Compétences clés** : Les DETH représentent **19%** de l'effectif total des stagiaires ; en légère baisse par rapport à 2016. 56% d'entre eux sont orientés par les Cap Emploi.
- **Actions d'orientation** : La part des DETH de **13 %** en 2016, est en augmentation par rapport aux années antérieures (10% en 2016 / 5% en 2015).

PRFAS 2017	TP	DETH	DETH/TP
Agriculture	1075	82	7,6%
Bâtiment	2430	208	8,55%
Industrie	2059	216	10,5%
Transport	2144	224	10,4%
Services	3996	615	15,4%
Autres*	837	93	11,11%
Total	12541	1438	11,46%

Tableau 4 : Répartition par secteurs professionnels des stagiaires Tout public et DETH dans les formations qualifiantes du PRF AS



Graphique 4 : Répartition des personnes handicapées dans les actions qualifiantes et infra-qualifiantes du PRF AS

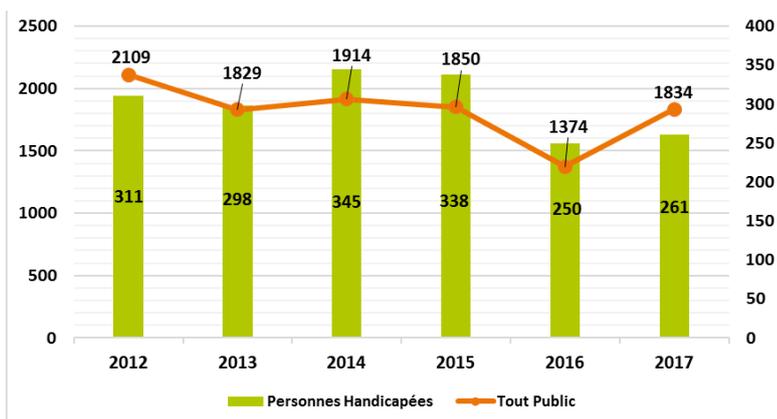
## PRF-Aides Individuelles - Chèques qualification adultes et jeunes

### EVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGIONAUX

En 2017, les Chèques Qualification Adultes et Jeunes attribués aux personnes handicapées représentent **14,2%** de l'ensemble des chèques qualification accordés. Tandis qu'elle est restée stable pour les DETH, cette proportion a fortement augmenté pour le Tout public.

Les Chèques Qualification Jeunes et Demandeurs d'Emploi attribués représentent, par rapport à l'ensemble des demandes Aides Individuelles :

- > **Pour le public DETH : 91%** (contre 95.5% en 2016)
- > **Pour le Tout Public : 84,6%** (contre 70.5% en 2016)



Graphique 5 : Evolution des chèques qualification accordés depuis 2012 Tout Public / personnes handicapées

### EVOLUTION DES EFFECTIFS DÉPARTEMENTAUX

PRF CHEQUE QUALIF. Adulte & Jeune	2015			2016			2017			EVOLUTION 2016/2017	
	Tout Public	DETH	% DETH	Tout Public	DETH	% DETH	Tout Public	DETH	% DETH	Tout Public	DETH
Dordogne	143	35	24,5%	89	21	23,5%	113	30	26,5%	+27%	+42,8%
Gironde	987	177	18%	870	138	15,8%	1086	152	14%	+24,8%	+10%
Landes	234	42	18%	113	28	24,8%	190	24	12,6%	+68%	-14,8%
Lot-et-Garonne	122	22	18%	86	19	22%	115	16	14%	+33,7%	-15,8%
Pyrénées Atlantiques	364	62	17%	216	44	20,3%	330	39	11,8%	+52,8%	-11,4%
<b>AQUITAINE</b>	<b>1 850</b>	<b>338</b>	<b>18,3%</b>	<b>1374</b>	<b>250</b>	<b>18,8%</b>	<b>1834</b>	<b>261</b>	<b>14,2%</b>	<b>+33,5%</b>	<b>+4,4%</b>

Tableau 5 : Evolutions par département des chèques qualification accordés Tout Public / personnes handicapées (DETH)

### Zoom Cap Emploi :

Après une augmentation jusqu'en 2015, le nombre des chèques sollicités par Cap Emploi se stabilise autour de **180 dossiers accordés annuellement**. Ce qui représente pour 2017, **70% des demandes validées pour des DETH** (72,4% en 2016 / 65,4% en 2015, 61% en 2014 et 58,5 % en 2013).

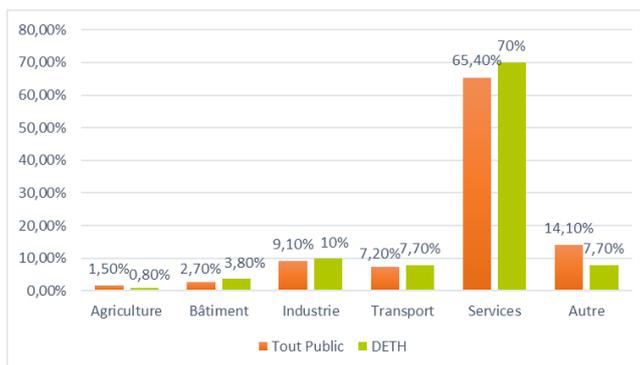
### SECTEURS PROFESSIONNELS

Les formations aux métiers des services représentent **70%** pour les DETH et 65,4 % pour le Tout Public.

Sur les 183 personnes handicapées bénéficiant d'un chèque qualification dans les métiers des services, 40% (contre 65% en 2106) sont formés dans le tertiaire de bureau et 14,6% pour le Tout Public (contre 23,5% en 2016) : ce qui peut témoigner d'une tendance à une plus grande diversification des métiers pour lesquels les personnes handicapées se qualifient.

Pour les DETH, le Transport (GFE 13) connaît une nette baisse, et est à part égale avec le secteur de l'Hôtellerie-Restauration-Tourisme (GFE 17), avec 7,7%.

Pour le Tout public, comme en 2016 : les métiers de l'hôtellerie restauration (GFE 17) arrivent en tête avec 23% des chèques accordés, suivi par le Tertiaire (GFE 14) et le Paramédical/Travail (GFE 16).



Graphique 6 : Répartition des chèques qualification Tout Public et personnes handicapées par secteurs professionnels

## PRF - Aides Individuelles - Chèques accompagnement VAE

Après une progression constante depuis 2009, le nombre de chèques VAE demandés n'a jamais été aussi bas, -54,2% pour le Tout Public et -47,6% pour les DETH.

Les chèques VAE attribués au public DETH représentent **12,8%** des chèques VAE Tout Public (11% en 2016).

2015		2016		2017	
Tout Public	DETH	Tout Public	DETH	Tout Public	DETH
<b>413</b>	<b>55</b>	<b>376</b>	<b>42</b>	<b>172</b>	<b>22</b>

Tableau 6 : Evolution 2015/2017 des chèques accompagnement VAE Tout Public et personnes handicapées

# Formation Continue

## Parcours de formation aménagés

Tableau de bord 2017

Ex-Aquitaine

En appui à l'accessibilité des formations professionnelles continues, la prestation RECAP est proposée sur le territoire Aquitain par la Région et l'AGEFIPH depuis 2010. Elle vise à soutenir l'application de la loi « handicap » du 11/02/2005, au sein des centres de formation, permettant ainsi aux personnes handicapées de se qualifier dans des conditions adaptées.

RECAP permet aux centres de formation de **s'adjoindre de compétences externes et de bénéficier de moyens techniques et financiers** pour compenser le handicap en formation.

RECAP s'appuie sur une méthode de coopération regroupant des acteurs aux compétences complémentaires (*responsable de la formation, référent de parcours, prestataire spécialisé dans le champ du handicap concerné, personne handicapée*).

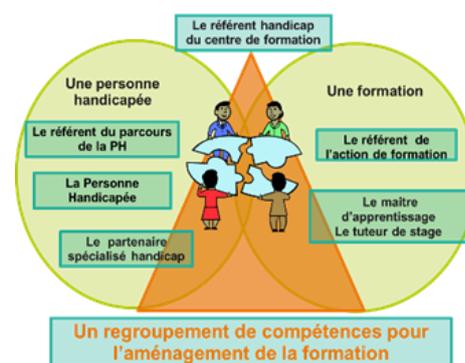
La prestation RECAP est constituée de deux phases :

### 1. Un diagnostic collectif des besoins de compensation du handicap en formation et des aménagements utiles.

Le référent handicap réunit les différents professionnels et anime la réflexion collective.

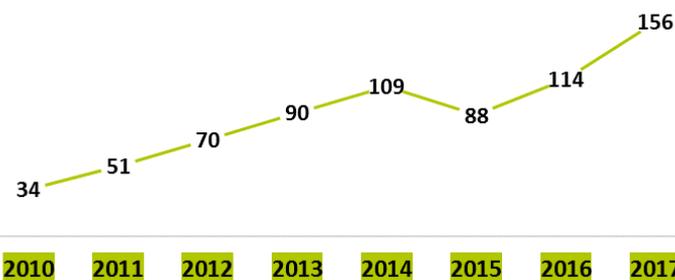
### 2. La mise en place des aménagements pédagogiques, tout au long de la formation (sélection, périodes de formation en centre, immersions en situation de travail, validation).

Le référent handicap accompagne la mise en œuvre des aménagements, en lien avec l'ensemble du collectif, dans le souci de préparer la suite du parcours.



## A - Evolution de la mobilisation des prestations RECAP depuis 2010

**712** prestations RECAP mobilisées depuis 2010



Evolution du nombre de prestations RECAP Ex-Aquitaine

### Mobilisation territoriale de RECAP

Effectif 2017 / effectifs depuis 2010 :

- ◆ Dordogne : 24 / 98
- ◆ Gironde : 102 / 440
- ◆ Landes : 4 / 20
- ◆ Lot et Garonne : 11 / 64
- ◆ Pyrénées Atlantiques : 15 / 90



Après un fléchissement en 2015, lié à des événements conjoncturels, le nombre de parcours de formation aménagés à l'issue de la mobilisation d'une prestations RECAP continue sa progression.

## Le réseau d'acteurs mobilisés

- > **130 centres de formation aquitains** ont mis en place au moins une fois la prestation RECAP depuis 2010.
- > **77% des bénéficiaires de RECAP étaient accompagnés par Cap Emploi** (119 prestations en 2017 contre 98 en 2016). La mobilisation de la prestation RECAP par les conseillers Pôle Emploi a augmenté de manière significative (principalement en Gironde) représentant 17% en 2017 contre 10% en 2016.
- > **11 partenaires spécialisés** dans le champ du handicap sont intervenus en appui en 2017; le plus souvent dans le cadre d'un conventionnement PPS-AGEFIPH (GIHP moteur, GIHP visuel, ARI insertion, ADAPEI, Pôle service IRSA). Les autres, partenaires du réseau du CRFH, sont mobilisés sur certains types de handicap, notamment le handicap cognitif et les troubles du spectre autistique (TSA).

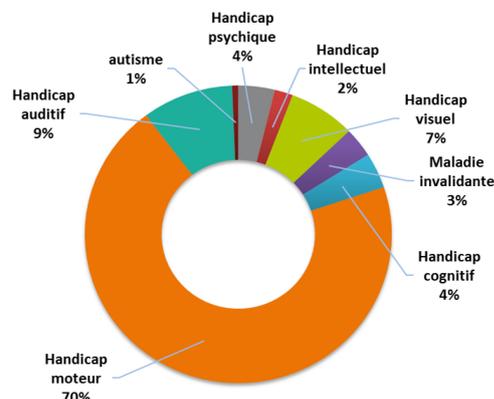
## La typologie du public bénéficiaire

La prestation RECAP s'adresse aux personnes handicapées bénéficiaires de l'OETH, accompagnées par Cap emploi, Pôle emploi, Mission Locale ou PLIE, nécessitant la prise en compte de leur handicap en formation.

**36%** ont entre 26 et 40 ans.

**75% sont** des femmes. Avec toutefois, une augmentation de la proportion d'hommes : 25% en 2017 contre 16% en 2016.

**Types de handicap** : Il est noté, une représentation de tous les handicaps avec une augmentation régulière du handicap moteur depuis 2010 (109 personnes en 2017), ainsi qu'une baisse du handicap visuel et une stabilité des autres handicaps.



## Les dispositifs de formation

**39,7%** des prestations RECAP ont été mobilisées dans des actions du PRF Aides Individuelles / **55%** dans des actions du PRF Actions Structurelles / **3,8%** sur les formations de Pôle emploi (actions collectives ou aides individuelles à la formation).

## B - AMÉNAGEMENTS DES FORMATIONS : 146 mis en place en 2017

### Les types de formations aménagées :

- > 79% des formations concernées sont diplômantes, professionnalisantes ou qualifiantes (en progression depuis 2010).
- > **63% des formations suivies sont de niveau égal ou supérieur au niveau IV.**
- > 11 secteurs professionnels sont représentés avec une prédominance des métiers du tertiaire de bureau.
- > 91 dossiers ont été clôturés dans l'année (parcours achevé) et 57 se poursuivent en 2018.

### Les types de validation :

- > **78% sont des titres professionnels du Ministère du Travail** : en progression depuis 2010.
- > Autres validations : diplômes des Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, du Transport, de la DRJSCS et autres certifications professionnelles.
- > 42% de réussite totale. **ATTENTION** : donnée sous réserve du fait que 49% des bénéficiaires ne connaissaient pas leurs résultats à la date de collecte de l'information.

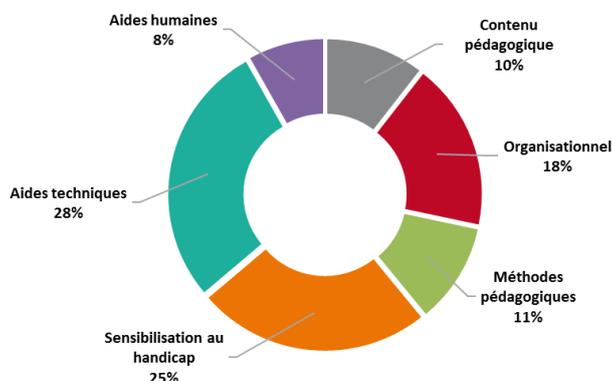
### Les aménagements des formations ont porté sur :

- > Les périodes réalisées dans le centre de formation, lors des stages en entreprise, des sélections ou des validations finales.
- > Les types d'aménagements mis en place : adaptations organisationnelles (durée, rythme, alternance), pédagogiques (méthode, contenu, outil, support), suivi renforcé, sensibilisation au handicap (groupes, formateurs, tuteurs, jury), aides techniques, aides humaines (interprète, codeur, preneur de notes, etc.).

Depuis 2011, l'AGEFIPH finance en Aquitaine une plateforme de prêt d'aides techniques : EPATECH

**72,5%** des dossiers ont nécessité la mobilisation de cette plateforme.

RECAP 2017 - Types d'aménagements mis en place en formation



## Interventions déployées en Aquitaine par le CRFH en appui des parcours aménagés dans le cadre de la prestation RECAP :

- ◆ Réunions territoriales de sensibilisation à la prise en compte du handicap en formation
- ◆ Professionnalisation sur la méthode de coopération entre acteurs, le handicap situationnel, l'accessibilité et la compensation
- ◆ Animation de groupes de travail sur la compensation du handicap et le développement de l'accessibilité
- ◆ Développement d'une réflexion sur le rôle et l'intervention des prestataires spécialisés Handicap dans les prestations RECAP
- ◆ Appui technique auprès des partenaires dans la mise en place de la prestation RECAP
- ◆ Développement d'une interface de gestion dématérialisée des prestations : ICARE
- ◆ Évaluation permanente de l'opérationnalité des procédures de mobilisation et des différents outils constitutifs de la prestation
- ◆ Appui aux institutionnels (Conseil Régional / AGEFIPH) pour faire évoluer l'accessibilité, dans un souci d'efficacité optimale vis à vis des centres de formation et des stagiaires en situation de handicap.